



**CAPACITÉ D'ACCUEIL
AUTORISÉE**
25 étudiants

DATE DE RENTREE
octobre 2022

LIEU
Institut de formation
interhospitalier
Théodore Simon
19 avenue de Maison Blanche
93331 NEUILLY-SUR-
MARNE CEDEX
www.ifits.fr

CONTACT
Secrétariat de la formation :
Tél. : 01 49 44 36 44
Fax : 01 49 44 36 01
s.serbin@ifits.fr

REFERENCES ADMINISTRATIVES

Certif info : 78851
RNCP : 18367
Formacode : 43457
Code Rome : J1503
Code NSF : 331
Numéro Activité Formation
11 93 04818 93
Datadock : 0000480



Mise à jour : 06/12/2021

Formation infirmier anesthésiste

Conduisant au diplôme d'État d'infirmier anesthésiste

Formation règlementée par l'arrêté du 23 juillet 2012, relatif à la formation conduisant au diplôme d'État d'infirmier anesthésiste

Prérequis

- **Sur concours**
- **Être titulaire d'un diplôme, certificat ou autre titre** mentionné à l'article L.4311-3 ou à l'article L.4311-12 du code de la santé publique, **permettant d'exercer la profession d'infirmier**, soit d'un diplôme ou d'une autorisation d'exercice délivrée par le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale chargé de la santé en application de l'article L.4311-4 du code de la santé publique
- **Justifier de 2 années minimum d'exercice**, en équivalent temps plein, de la profession d'infirmier, au 1er janvier de l'année du concours.

Objectifs

- Devenir un praticien autonome, responsable et réflexif, c'est-à-dire un professionnel capable d'analyser toute situation de santé, de prendre des décisions dans les limites de son rôle, et de mener des interventions seul et en collaboration avec le médecin anesthésiste réanimateur dans le domaine de l'anesthésie, de la réanimation, de l'urgence
- Développer des ressources en savoirs théoriques et méthodologiques, en habiletés gestuelles et en capacités relationnelles. L'étudiant complète ses connaissances, développe ses compétences et enrichit son projet professionnel
- Développer sa capacité critique et de questionnement, conduire une réflexion dans le domaine de l'éthique, de la sécurité, de la qualité et de la responsabilité professionnelle et acquérir progressivement l'autonomie nécessaire à sa prise de fonction d'infirmier anesthésiste

Compétences visées

L'infirmier(e) anesthésiste travaille au sein d'équipes pluridisciplinaires, en collaboration et sous la responsabilité des médecins anesthésistes - réanimateurs.

Il réalise des soins spécifiques et des gestes techniques dans les domaines de l'anesthésie-réanimation, de la médecine d'urgence et de la prise en charge de la douleur. L'infirmier(e) anesthésiste analyse, évalue les situations, intervient afin de garantir la qualité des soins et la sécurité des patients en anesthésie-réanimation dans la période péri-interventionnelle.

Ses activités concourent au diagnostic, au traitement, à la recherche. Il participe à la formation dans ces champs spécifiques.

Les différents lieux d'exercice professionnel : bloc opératoire pluridisciplinaire, unités de radiologie, unités obstétricales, unités d'endoscopie, salle de surveillance post interventionnelle, réanimation, SMUR, transports sanitaires, urgences.

Les activités transversales : consultation douleur, infirmier anesthésiste référent douleur, activités dans les domaines des vigilances et de la recherche clinique.



L'infirmier(e) anesthésiste peut exercer en tant que salarié dans les établissements de santé publics ou privés, en mission humanitaire, militaire ou offshore, ainsi que dans les États membres de l'Union Européenne où le diplôme est reconnu au regard des 7 compétences suivantes :

- Anticiper et mettre en place une organisation du site d'anesthésie en fonction du patient, du type d'intervention et du type d'anesthésie
- Analyser la situation, anticiper les risques associés en fonction du type d'anesthésie, des caractéristiques du patient et de l'intervention et ajuster la prise en charge anesthésique
- Mettre en œuvre et adapter la procédure d'anesthésie en fonction du patient et du déroulement de l'intervention
- Assurer et analyser la qualité et la sécurité en anesthésie réanimation
- Analyser le comportement du patient et assurer un accompagnement et une information adaptée à la situation d'anesthésie
- Coordonner ses actions avec les intervenants et former des professionnels dans le cadre de l'anesthésie-réanimation, de l'urgence intra et extrahospitalière et la prise en charge de la douleur
- Recherche, traiter et produire des données professionnelles et scientifiques dans les domaines de l'anesthésie, la réanimation, l'urgence et l'analgésie

Modalités d'accès à la formation

Épreuve écrite d'admissibilité :

- Épreuve écrite comportant 20 questions courtes et une question rédactionnelle : évaluation des connaissances professionnelles et scientifiques du candidat en référence au programme de formation du diplôme d'État d'infirmier ainsi que ses capacités rédactionnelles.

Seuls les candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10 sur 20 à cette épreuve écrite peuvent se présenter à l'épreuve orale d'admission



Epreuve orale d'admission : entretien de 30 minutes

Exposé et discussion avec le jury, précédé d'un temps de préparation

Vous pouvez demander à être dispensé des épreuves d'admission si vous êtes (dans la limite de 5% de l'effectif d'étudiants) :

- titulaire du diplôme d'État de sage-femme
- étudiant(e) ayant validé la troisième année du deuxième cycle des études médicales
- titulaire d'un diplôme d'État d'infirmier et d'un diplôme reconnu au grade de master



Sélection sur dossier et entretien par le jury

| | |
|--|--|
| <p>Programme et durée de la formation</p> <p>Une organisation universitaire et un principe d'alternance IFITS/STAGES</p> | <ul style="list-style-type: none"> • 30 unités d'enseignements (UE) répartis en 7 domaines : <ol style="list-style-type: none"> 1. Sciences humaines, sociales et droit 2. Sciences physiques, biologiques et médicales 3. Fondamentaux de l'anesthésie, réanimation et urgence 4. Exercice du métier d'IADE dans les domaines spécifiques 5. Études et recherche en santé 6. Intégration des savoirs de l'IADE 7. Mémoire professionnel <p>Les stages sont choisis par l'étudiant sur proposition du directeur. Chaque stage fait l'objet d'une validation de compétences</p> |
| <p>Modalités pédagogiques</p> | <p>Méthodes pédagogiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Classiques Cours magistraux, travaux dirigés, travaux personnels guidés • Innovantes Apprentissage par simulation • Un suivi pédagogique individualisé durant tout le cursus de formation permettant l'accompagnement pédagogique et le développement personnel de chaque étudiant |
| <p>Modalités d'évaluation</p> | <p>Les partiels sont organisés à l'IFITS :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travail écrit individuel et collectif sur table • Évaluation orale et écrite individuelle ou collective à partir d'analyses de situations • Évaluation pratique en situation simulée • Évaluation du rapport de stage recherche • Évaluation de la mise en œuvre d'une démarche projet • Réalisation d'un mémoire professionnel • Évaluation des compétences en stage |
| <p>Modalités d'obtention du Diplôme d'État d'Infirmier Anesthésiste</p> | <p>Le diplôme d'état d'infirmier anesthésiste et le grade master sont conférés par l'université et par l'obtention de 120 ECTS (crédits européens)</p> <p>Le grade master est délivré par l'université Sorbonne Paris Nord (USPN).</p> |
| <p>Tarifs de la formation</p> | <p>Les tarifs de la formation sont disponibles sur le site internet : www.ifits.fr > Nos formations > Infirmier anesthésiste > Tarifs de la formation</p> |
| <p>Inscription</p> | <p>Les informations concernant les inscriptions sont disponibles sur le site internet : www.ifits.fr > Nos formations > Infirmier anesthésiste</p> |

Débouchés professionnels

- En hospitalisation public et privée
- Au bloc opératoire, salle de surveillance post-interventionnelle, services d'urgence intra et extra-hospitaliers etc.

Évolution de carrière

- Infirmier en pratique avancée
- Cadre de santé
- Cadre supérieur de santé
- Directeur des soins

Accessibilité au handicap

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de l'étude préalable de chaque situation individuelle.

Pour toute demande concernant l'accueil d'une personne en situation de handicap, veuillez nous contacter à l'adresse mail suivante : referent-handicap@ifits.fr